02 40 77 16 68
secretariat@ecole-saintjoseph-grandchamp.fr
direction@ecole-saintjoseph-grandchamp.fr
www.ecole-saintjoseph-grandchamp.fr
9, rue de la Butte - 44119 Grandchamp des Fontaines

FICHE DE POSTE

Définition du poste :

Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles

Position dans l'organisation

L'ASEM est sous la responsabilité de l'OGEC, puis par délégation sous la responsabilité du chef d'établissement. Enfin, dans sa fonction au quotidien, l'ASEM est sous la responsabilité directe de l'enseignant qu'il assiste à l'intérieur des locaux scolaires .

Mission principale

-Le décret 92-850 du 28 août 1992 complétera la notion d'assistance éducative et portera le statut particulier de cadres d'emplois des ASEM. Ce décret donne une véritable reconnaissance statutaire aux agents spécialisés des écoles maternelles. Son article 2 dispose notamment : « Les agents spécialisés des écoles maternelles sont chargés de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants. Les agents spécialisés des écoles maternelles participent à la communauté éducative ».

Activités principales

- **Fonctions éducatives**

✓ Sur le temps scolaire

- Participer à l'accueil des enfants et des familles conjointement avec l'enseignant.
- Prendre en compte les besoins individuels de chacun
- Accueillir, écouter, avoir une présence sécurisante
- Accompagner l'endormissement, le réveil, le lever
- Communiquer dans une relation duelle en utilisant des mots justes et corrects (polis)
- Habillage, déshabillage, rangement, soins d'hygiène
- Faire respecter les règles d'hygiène posées par l'enseignante
- Veiller au confort des enfants
- Anticiper la préparation de la collation en tenant compte des régimes spécifiques des enfants

- Prendre connaissance des directives concernant les soins à prodiguer aux enfants (registre des soins et des urgences octobre 2004)
- Enfant à besoin éducatif particulier

- **Fonctions d'entretien**
  - Nettoyer et ranger les locaux scolaires, la classe, le matériel pédagogique et entretenir les équipements mobiliers.
  - Maintenir les sanitaires en état de propreté.
  - Assurer la gestion du linge.
  - Faire remonter par l'enseignant ou auprès du chef d'établissement, les problèmes constatés et liés à l'hygiène
  - Réapprovisionner les consommables pour que les enfants aient toujours à leur disposition les accessoires d'hygiène (mouchoirs, papier toilette...)

- **Fonctions d'aide pédagogique**
  - Participer aux instances de vie de l'école.
  - Respecter les règles de vie interne à l'école
  - Aider à l'animation de la vie de la classe.
  - Préparer les activités scolaires.
  - Accompagner les enfants à la sieste.
  - Accompagner les sorties scolaires.

Environnement du poste

Relations et contacts permanents au sein du binôme « ASEM – Enseignants ».
En tout état de cause, il est important d'éviter toute confusion des rôles, chacun (enseignant et ASEM) ayant sa propre place et son propre rôle . L'ASEM a un rôle d'aide et de soutien à l'enseignant mais pas d'adjoint.

Conditions d'exercice

Modalités d'organisation du travail selon le calendrier scolaire.
Horaire planifié (cf planning individuel remis en début d'année)
Respect des règles d'hygiène et de sécurité de l'établissement.

L'entretien des jeux dans les classes est assuré par l'ASEM. Il est compris dans le temps de travail.

Formation
Les ASEM ont droit à une formation continue. Un catalogue spécifique paraît chaque année par le Créfi (formation continue des personnels OGEC).

Profil de compétences

Connaissances

- Etre en possession du CAP « Petite enfance »
- Connaissance des consignes en matière d'hygiène et de sécurité.

Savoir-faire

- Accompagnement de l'enfant dans l'apprentissage des règles de la vie en collectivité et d'hygiène corporelle.
- Accompagnement de l'enfant dans ses apprentissages scolaires et le développement de ses capacités psychomotrices, dans le respect des consignes de l'enseignant.
- Mise en œuvre des techniques de nettoyage et utilisation des matériels et produits adéquats.
- Capacités relationnelles : écoute, compréhension des consignes, capacité à adapter sa communication orale à ses différents interlocuteurs (enfants, enseignants, parents).

Aptitudes transversales ou spécifiques

- Capacité à travailler en équipe
- Bonne aptitude physique.
- Discrétion et devoir de réserve.

COMPETENCES des ASEM :

- <u>liées à leur rôle éducatif :</u>
  - répondre aux besoins physiologiques des enfants
  - connaître les habitudes, les rites qui sécurisent les jeunes enfants pour mieux répondre à leurs besoins affectifs
  - développer son autonomie
  - travailler en cohérence avec l'enseignante

- <u>liées aux taches matérielles</u>
  - prendre des initiatives
  - développer son autonomie par rapport à la fonction
  - être attentif aux mesures d'hygiène pour y répondre
  - faire preuve d'organisation et de rigueur

- <u>liées à l'hygiène et à la propreté des locaux</u>
  - faire preuve d'organisation et de rigueur

- <u>compétences relationnelles</u>
  - être attentive aux besoins affectifs des enfants
  - communiquer avec l'enseignante